

## 2.1 Enseignement secondaire

À la rentrée 2015, en France, la **population scolarisée** dans l'enseignement secondaire s'élève à 6 millions. 49 % sont des filles, un pourcentage comparable à leur part parmi les 11-18 ans. Si les filles représentent 49 % des collégiens, cette quasi-parité ne s'observe plus dans les différentes filières du second cycle, les filles et les garçons faisant des choix d'orientation différents en fin de collège. Les filles continuent leurs études plus fréquemment en lycée général et technologique que les garçons : elles représentent ainsi 54 % des effectifs de cette voie, contre 43 % en voie professionnelle et 29 % en apprentissage.

Dans la voie générale et technologique, elles optent toujours moins souvent pour les **séries** scientifiques (**S**, **STI2D** et **STL**). Bien qu'en augmentation de 3,5 points depuis 2000, la part des filles en terminale S atteint à peine 47 % en 2015, alors qu'elles représentent 60 % des élèves en terminale **ES** et 80 % en terminale **L**. Dans les séries technologiques, si les filles sont majoritaires en terminale STL, elles restent quasiment absentes de la série STI2D (7 %). Par ailleurs, si la parité est observée dans la filière du management et de la gestion (**STMG**), près de 90 % des élèves de terminale dans la filière de la santé et du social (**ST2S**) sont des filles. Dans l'enseignement professionnel sous statut scolaire, les filles sont peu présentes dans les spécialités de la production : elles représentent seulement 19 % des élèves en CAP et 12 % en baccalauréat professionnel. À l'opposé, elles constituent les deux tiers des élèves dans les spécialités des services.

Les filles sont plus souvent scolarisées jusqu'à l'âge de 18 ans et se trouvent moins souvent en retard scolaire que les garçons. À 11 ans, **âge** théorique d'entrée en sixième, la majorité des

enfants (86 %) sont scolarisés dans le secondaire, mais 13 % d'entre eux sont encore scolarisés dans le premier degré ; cette proportion baisse depuis plusieurs années en raison des politiques éducatives visant à limiter les redoublements dès le primaire. À cet âge, les filles sont un peu plus scolarisées dans le secondaire que les garçons, respectivement 88 % et 84 % ; cet écart de 4 points traduit essentiellement les différences de retard selon le sexe à l'entrée en sixième. À 14 ans, les filles sont plus souvent en troisième que les garçons (78 % contre 72 %). À cet âge, 17 % des garçons sont encore en quatrième, soit 4 points de plus que les filles. Par ailleurs, les garçons suivent un peu plus fréquemment un enseignement adapté. À 17 ans, les différences sont plus marquées : 58 % des filles sont en terminale contre 47 % des garçons (et 3 % des filles et des garçons sont déjà dans le supérieur). 32 % des filles et 41 % des garçons de 17 ans accusent un retard dans la préparation de leur bac ou suivent une formation en CAP. Enfin, les garçons sont un peu plus fréquemment non scolarisés que les filles (respectivement 9 % et 7 %).

La meilleure réussite des filles à l'école s'observe également en matière de taux de réussite aux diplômes du secondaire. L'écart le plus manifeste concerne le diplôme national du brevet, avec des taux d'obtention à la session de 2015 de 89,3 % pour les filles, contre 83,4 % pour les garçons. Concernant le baccalauréat, l'écart de réussite en faveur des filles est de 5,7 points pour le bac professionnel (83,7 % contre 78,0 %), de 2,8 points pour le bac général (92,7 % contre 89,9 %) et de 2,4 points pour le bac technologique (91,9 % contre 89,5 %). En CAP, cette différence est moindre (84,8 % pour les filles et 83,1 % pour les garçons). ■

### Définitions

**Population scolarisée** : elle comprend les élèves, étudiants et apprentis en formation initiale dans les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), mais aussi ceux dépendant des autres ministères (notamment ceux en charge de l'agriculture et de la santé).

**Séries** : pour le baccalauréat général, séries scientifique (**S**), économique et sociale (**ES**), littéraire (**L**) ; pour le baccalauréat technologique, séries sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (**STI2D**), de laboratoire (**STL**), du management et de la gestion (**STMG**), de la santé et du social (**ST2S**).

**Âge** : c'est celui atteint au 1<sup>er</sup> janvier inclus dans l'année scolaire considérée.

### Pour en savoir plus

- *L'état de l'École* n° 26, Depp, décembre 2016.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, en ligne sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr), édition 2016.

## Enseignement secondaire 2.1

### 1. Effectifs d'élèves et d'apprentis dans l'enseignement secondaire et part des filles en 2015-2016

	Effectifs (en milliers)	Part des filles (en %)
<b>Élèves et apprentis de l'enseignement secondaire</b>	<b>6 018,7</b>	<b>48,5</b>
<b>Nombre d'élèves du second degré (MENESR)</b>	<b>5 536,4</b>	<b>49,6</b>
Collégiens (1 <sup>er</sup> cycle et SEGPA <sup>1</sup> )	3 318,5	48,9
Lycéens (2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique)	1 550,9	53,8
<i>dont</i> : terminale scientifique (S)	185,4	46,7
terminale économique et sociale (ES)	111,7	60,1
terminale littéraire (L)	55,4	79,5
terminale sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)	31,0	6,6
terminale sciences et technologies de laboratoire (STL)	8,1	57,2
terminale sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)	66,1	52,3
terminale sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)	22,2	89,1
Lycéens professionnels (2 <sup>nd</sup> cycle professionnel)	667,0	43,1
<i>dont</i> : CAP de la production	63,0	19,2
CAP des services	54,3	67,3
baccalauréat professionnel et BMA <sup>2</sup> de la production	227,3	11,9
baccalauréat professionnel et BMA <sup>2</sup> des services	310,5	65,9
<b>Nombre d'élèves du second degré relevant des autres ministères<sup>3</sup></b>	<b>215,8</b>	<b>45,5</b>
<b>Nombre d'apprentis du secondaire (y compris pré-apprentis en CFA)</b>	<b>266,5</b>	<b>29,2</b>

1. Section d'enseignement général et professionnel adapté.

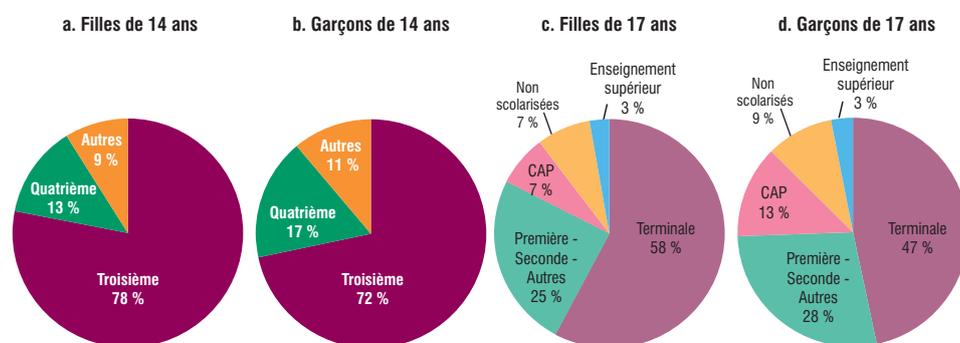
2. Brevet des métiers d'art.

3. Ministères en charge de l'agriculture et de la santé (établissements hospitaliers et médico-éducatifs).

Champ : France, enseignement public et privé.

Source : MENESR-Depp.

### 2. Taux de scolarisation des filles et des garçons de 14 et 17 ans en 2014-2015



Champ : France (hors Mayotte), enseignement public et privé.

Sources : MENESR-Depp ; MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee.

### 3. Taux de réussite aux principaux diplômes délivrés dans le secondaire selon le sexe, session 2015

	Diplôme national du brevet	CAP/CAPA <sup>1</sup>	Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	Baccalauréat professionnel	Ensemble des baccalauréats
Filles	89,3	84,8	92,7	91,9	83,7	<b>90,1</b>
Garçons	83,4	83,1	89,9	89,5	78,0	<b>85,6</b>
<b>Ensemble</b>	<b>86,4</b>	<b>83,8</b>	<b>91,5</b>	<b>90,7</b>	<b>80,5</b>	<b>87,9</b>

1. Certificat d'aptitude professionnelle (agricole).

Champ : France.

Source : MENESR-Depp.